

## COMPETENCES COMPLEMENTAIRES : L'OCCASION RATEE. POURQUOI C'EST NON !!

Après la signature d'un accord relatif aux Unités de Compétences Complémentaires dans les Outre-mer, c'est au tour du Réseau de France 3 d'avoir droit à son accord « compétences complémentaires ».

**« Une bonne nouvelle » nous rabâchent Direction et Organisations Syndicales signataires. Alors pourquoi diable la CFDT-Médias France Télévisions refuse-t-elle de signer ?**

Les organisations syndicales signataires qui ont rendu possible cette mascarade en demandant des compétences complémentaires tous azimut auraient-elles en réalité **proposé des miettes aux salariés quand ils pouvaient obtenir tout le gâteau ?** Et cela sur le dos des CDD qui vont être les premiers à payer l'addition : une réduction des emplois par le biais d'un recours privilégié à la polyvalence. Polyvalence, le mot est lâché...

**La CFDT des Médias de France Télévisions n'est pas contre les compétences complémentaires, bien au contraire.** Mais, avec quelques autres syndicats clairvoyants, la CFDT aurait voulu une véritable négociation pour que tout le monde y trouve son compte et que chacun mesure les conséquences de ces nouvelles « bribes » de métiers. Qui fait quoi, pourquoi, dans quelles conditions et avec quelles formations : à peu près ce qui a marché jusque-là pour les CC « historiques » et que la CFDT avait signé.

**De « vraies » négociations qui auraient abouti à un « vrai » accord favorable aux salariés,** pas des organisations syndicales réunies en chambres d'enregistrement, qui valident sans discussion des pratiques mises en œuvre ici ou ailleurs, sans réflexion ; des pratiques « sauvages » nous dit-on. Voilà qui est rassurant !

**Certes, les personnels qui pratiquent gracieusement des dérogations par rapport à leurs définitions de fonction y trouvent un (petit) gain immédiat mais, à moyen et long terme, quelles seront les conséquences des accords au rabais qui ont été signés ?** Les salariés ne pourront que constater leurs possibilités d'évolutions réduites par des postes de plus en plus calibrés pour "des compétences complémentaires" qu'ils n'ont pas, tandis que leurs métiers seront grignotés par des compétences qu'ils possèdent, mais exercées par d'autres.

**Et tout cela au nom de quoi ?** De la modernité nous explique-t-on, car le numérique est entré dans la société... **#Vite**, il faut s'adapter sous prétexte d'être ringardisé ! **#C'est beau le progrès...** pourtant l'affaire ne date pas d'hier.

**Tout cela ne peut se terminer que par une dégradation des conditions de travail et une casse des métiers, entraînant des conséquences directes sur la qualité des contenus, tant sur le plan technique qu'éditorial.** Certaines organisations syndicales sembleraient donc s'en accommoder et seraient prêtes à assurer le service après-vente de l'opération par des commissions de suivi : de quoi signer un second chèque en blanc à la direction...

**Pour la CFDT, la qualité éditoriale, le respect des métiers, de l'emploi et des conditions de travail ne sont pas incompatibles avec une démarche intelligente d'adaptation aux évolutions sociétales.  
Pour nous tous, c'est ça le progrès !!**